R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°132/2023

Objet : Contrat de maintenance relatif à la solution téléphonique de la Ville.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que la Ville de L'Isle-Adam s'est dotée d'une solution téléphonique, à laquelle il convient d'associer un contrat de maintenance.

Considérant la proposition de contrat de maintenance de la société EURISTEL, Parc Gustave Eiffel, 10 rue Auguste Bartholdi – 78420 CARRIERES SUR SEINE, pour un montant annuel de 5.685,00€ H.T. (soit 6.822,00€ TTC).

Considérant que ce contrat est prévu pour une durée initiale d'un à compter du 1er janvier 2024, renouvelable par tacite reconduction par période d'un an dans la limite de trois reconductions.

DÉCIDE

- **de souscrire** le contrat de maintenance relatif à la solution téléphonique de la Ville avec la Société EURISTEL, Parc Gustave Eiffel, 10 rue Auguste Bartholdi – 78420 CARRIERES SUR SEINE, pour un montant annuel de 5.685,00€ H.T. (soit 6.822,00€ TTC), selon les modalités exposées ci-dessus.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 1er décembre 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
095-219503133-20231201-132-2023-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/12/2023
Mise en ligne le 4 décembre 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,

VILLE DE L'ISLE-ADAM 95290

Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
s.poniatowski@ville-isle-adam.fr